

## EXAMENS DE KATAS

### CONDITIONS D'INSCRIPTIONS !

Avant de vous présenter à la table d'inscriptions, vérifiez que votre passeport comporte toutes les conditions nécessaires pour que vous puissiez présenter votre examen de kata :

- 1/ **LE FEUILLET EXAMEN DE GRADES** correctement et complètement rempli.
- 2/ **TROIS TIMBRES DE LICENCE** dont celui de la saison en cours .
- 3/ **LE CERTIFICAT MEDICAL** pour la pratique du judo datant de moins d'un an au jour de l'examen, exigible des postulants et de leur(s) partenaire(s).
- 4/ **LA SIGNATURE DU PROFESSEUR** sur le feuillet recto et verso.
- 5/ **LE DELAI NECESSAIRE** dans le grade précédent.
- 6/ **LA DATE DU GRADE PRECEDENT** jour- mois- année.
- 7/ **LE FEUILLET DE GRADE** ne doit comporter ni surcharge, ni rature, **il ne doit pas être détaché du passeport**, ce sera fait par le secrétaire du CORG le jour de l'homologation du grade.

Afin de faciliter l'enregistrement et la validation de votre examen, veuillez vider votre passeport de tous les papiers, cartes qui gênent l'enregistrement et qui risquent de se perdre.

